

ARBITRE

Domaine de Compétence :

- ✓ Arbitrage des parties en simple et en double à tous les niveaux en championnat par équipes (sauf Pro A et B).

Conditions :

- ✓ Être licencié à la FFTT (licence traditionnelle).
- ✓ Le candidat ne peut se présenter à l'UV1 qu'une fois par saison sportive.

Arbitre :

Il faut :

- ✓ participer à une session de Formation et obtenir au moins 22 points sur 30 à l'UV1,
- ✓ passer une épreuve pratique l'UV2 dans les quinze mois et obtenir au moins 15 points sur 20.

Session de Formation :

- ✓ Caractère obligatoire.

Contenu :

- ✓ Règles du jeu en simple et en double.
- ✓ Matériel de l'Arbitre.
- ✓ Pratique à la table (3h00).
- ✓ Psychologie de l'Arbitrage.
 - ➔ Chaque participant reçoit les "Règles du Jeu".



Durée de la Formation :

- ✓ Un week-end
 - Samedi de 9h00 à 18h30
 - Dimanche de 9h15 à 17h30

Dates et Lieux :

- ✓ 14 et 15 novembre 2009 INCHY-BEAUMONT
- ✓ 5 et 6 décembre 2009 VALENCIENNES
- ✓ 9 et 10 janvier 2010 ISBERGUES
- ✓ 20 et 21 mars 2010 LOON-PLAGE

Inscription :

- ✓ La fiche de réservation jointe au dossier est à renvoyer le plus rapidement possible à :
Ligue du Nord / Pas-de-Calais de Tennis de Table
32 rue d'Abbeville – BP 117 – 59402 CAMBRAI CEDEX
- ✓ Une fiche d'inscription sera envoyée par mail environ quatre semaines avant la date du stage :
 - dans les clubs,
 - aux candidats ayant renvoyé la "Fiche de réservation".

Coût :

- ✓ 80,00 € pour tous les licencié(e)s de la Ligue (*).
(* Les Comités Départementaux (du Nord et du Pas-de-Calais) rembourseront le coût pédagogique (48,00€) pour ses licenciés dès réception de la fiche de "Demande de Remboursement". Celui-ci est assujéti à l'obtention des UV1 et 2.
- ✓ Paiement lors de l'inscription.
- ✓ Aucun remboursement en cas de défection.

Activité par Saison :

- ✓ quatre prestations de six parties.

Recyclage :

- ✓ Fréquence : Tous les trois ans.
- ✓ L'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.